

Contre l'ouverture des magasins le dimanche : le droit au repos collectif

Article rédigé par *Jean Choisy*, le 02 novembre 2007

Le président Sarkozy y est favorable : l'ouverture des magasins le dimanche sera-t-elle pour demain ? Un projet de loi est en préparation sur le bureau du secrétaire d'État à la consommation, Luc Chatel (*La Tribune*, du 4 octobre 2007).

Pour les syndicats, une modification de la loi risque de banaliser le travail du dimanche, et donc d'étaler les salaires, sans augmenter le pouvoir d'achat. Le gouvernement, lui, souhaite libéraliser l'usage pour ne pas pénaliser les commerçants qui le souhaitent, quand certaines activités bénéficient de dérogations permanentes (hôtels, restaurants, hôpitaux, pharmacies de garde, musées)... Mais-a-t-on vraiment songé aux effets pervers d'une abrogation de la loi de 1906 ?

Car la question n'est pas seulement économique (produire plus, vendre plus, gagner plus), et les syndicats seraient bien inspirés — comme la CFTC — d'envisager la question sous un angle plus social, pour ne pas dire sociétal : le repos est un droit individuel que personne ne conteste, mais une société libre n'a-t-elle pas le droit de revendiquer la valeur du repos collectif ?

Pourtant, dans une société où tout se chiffre, il faut se rendre à l'évidence, et casser une idée reçue : le travail dominical n'est pas un facteur de prospérité. D'après différentes études il ressort que si ce projet aboutissait, le PIB ne croîtrait au mieux que de 0,2 % les deux premières années. Après, l'effet serait nul.

Sur les comptes d'exploitation des entreprises de distribution, une étude de la Fédération Procos, qui regroupe les enseignes du commerce spécialisé de plus de 200 chaînes (20.500 points de vente), montre qu'il faut une hausse de plus de 15 à 30 % du chiffre d'affaires pour couvrir les frais engagés (24 % en moyenne). Or l'augmentation constatée du chiffre d'affaires le dimanche varie de 10 à 20 % selon les enseignes.

L'ouverture le dimanche n'est intéressante que pour ceux qui l'obtiennent – ou la pratiquent – contre leurs concurrents ; si tous les commerces la pratiquent, l'avantage s'annule.

Aujourd'hui, plusieurs projets d'ouverture des centres villes le dimanche (hors zone très touristique) échouent parce qu'une majorité de commerçants refusent. Seuls les plus puissants, aux lourds budgets de communication, défendent l'ouverture dominicale pour accroître leurs parts de marché. On assiste donc à une escalade de dérogations (environ 180) qui créent des distorsions de clientèle, malsaines et injustes.

C'est ainsi qu'au nom de la liberté, on tue la liberté. Aux États-Unis, on appelle cela abus de position dominante : beau progrès !

Un vrai débat de société

Qu'en pensent les consommateurs ? Certains sondages révèlent que 55 à 70 % des Français désirent voir les magasins ouverts le dimanche, mais dans le même temps 75 % d'entre eux ne veulent pas travailler ce jour-là et défendent le repos hebdomadaire.

Nous sommes devant un vrai débat de société qu'il faut oser affronter.

Faudra-t-il rappeler la sagesse de certaines habitudes qui structurent la vie sociale d'une communauté qui sait vivre ensemble, c'est-à-dire travailler ensemble, et se reposer ensemble ? La perspective du travail dominical fait frémir quand on songe aux bouleversements humains que cela entraînerait.

Le repos requiert le calme, parfois le silence. Il est doux de ne rien faire quand tout s'agite autour de vous, soit, mais que deviendraient les grasses matinées du dimanche matin dans le brouhaha d'une ville qui s'éveille un jour de semaine ? Comment envisager de se détendre — se relâcher, se libérer — dans les rues encombrées et les passants affairés d'une fourmilière qui ne s'arrête jamais ? C'est le repos collectif qui aère l'atmosphère, libère l'espace et apaise les tensions.

Ouvrant leurs magasins six jours sur sept, les couples de commerçants se plaignent déjà d'avoir peu de

temps pour se voir : que deviendront tant de réunions familiales et de fêtes associatives, sportives, culturelles, etc., sans les absents, réquisitionnés, plus ou moins volontairement à leur travail ? Car l'injustice frappe les nouveaux salariés : si certains choisissent l'option du travail le dimanche à un moment ou un autre de leur existence professionnelle, en revanche, il n'y plus de liberté réelle pour les nouveaux salariés dont le contrat inclut cette option, par précaution.

Et qu'on y songe : l'ouverture des magasins devrait s'accompagner d'une ouverture de garderies, de transports en commun, de services de soins, semblable aux jours habituels, ces services permettant aux personnes concernées par le travail de s'y rendre effectivement sans galérer .

Le plaisir d'acheter ou de visiter des magasins comme des musées se fera au détriment d'autres occupations essentielles de l'existence humaine : rencontres, visites, bénévolat, temps en famille, activités culturelles, etc. Le repos collectif enrichit davantage une société qu'une hypothétique ouverture du travail le dimanche, qui contribuerait sûrement à abrutir et les individus, et la collectivité. Est-ce là le but recherché ?
